



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Projet éducatif LPO

Le *projet éducatif* de la LPO est une déclinaison de l'objet social de l'association sur le volet éducation. Il traduit l'engagement de celle-ci, de ses priorités et principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions dans ce domaine. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Il a été adopté par le Conseil d'administration de la LPO France le 17/09/2021.

Ce projet éducatif est un outil au service du pilotage et de la cohérence des missions éducatives qui se veut être à la fois :

- un référentiel pour la LPO et ses partenaires ;
- un support de communication et de valorisation pour plus de visibilité en externe.

© A. Orseau

I. Qu'est-ce que la LPO ?



I. 1. Sa mission

Créée en 1912, la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est une association loi 1901 qui a pour objet, sur le territoire national et ponctuellement à l'international, d'agir ou de favoriser les actions en faveur de la nature et de la biodiversité dans les domaines de la connaissance, l'expertise et la recherche ; la protection, la conservation et la défense ; la gestion et la reconquête ; l'éducation et la valorisation. L'association contribue à l'observation, à la compréhension et au suivi de l'évolution de la nature et de la biodiversité en proposant toutes actions qui leur seraient favorables (source : statuts de la LPO France).

I. 2. Des valeurs humaines individuelles et collectives

L'action de la LPO pour la nature est en cohérence avec ses valeurs internes et celles qu'elle entretient avec ses interlocuteurs : écoute, dialogue, entraide, tolérance, ouverture, convivialité (plaisir d'être ensemble et de partager), respect de la diversité (parité, handicap...), équité, solidarité, et responsabilité sociétale.

La LPO agit au nom de l'intérêt général et revendique intégrité et transparence dans son action. Elle exerce cette dernière de façon apolitique, militante et indépendante (source : extrait des valeurs de l'association).

« La LPO réalise des actions grâce au soutien de ses membres, abonnés, donateurs et de ses sympathisants et avec la contribution active de milliers de bénévoles ».

I. 3. Son organisation

Le réseau LPO se compose d'associations majoritairement régionales, déclinées à l'échelle départementale, et de délégations territoriales métropolitaines réunies autour d'une association nationale reconnue d'utilité publique depuis 1986, la LPO France.

Son plan stratégique est établi pour une durée de 5 ans. Il définit les axes de développement sur lesquels travailler pour démultiplier l'engagement en faveur de la biodiversité. La LPO s'appuie sur un conseil scientifique et technique qui débat, délibère et émet des recommandations sur toute question à court, moyen ou long terme, impactant la stratégie scientifique de la LPO.

Consultez l'ensemble des positions stratégiques de la LPO.

La LPO réalise des actions grâce au soutien de ses membres, abonnés, donateurs et de ses sympathisants et avec la contribution active de milliers de bénévoles. Parmi ces derniers, figurent les administrateurs et responsables d'activités soutenus par des équipes salariées.

Depuis 2018, un réseau outre-mer, animé par la LPO, a vu le jour et permet à plusieurs structures associatives ultramarines (SEOR, GEPOG, GEPOMAY, Le Carouge, Amazona) et à celle-ci d'échanger et de mettre en place des initiatives afin d'améliorer la protection de la biodiversité hors métropole.

I. 4. À l'international

Représentant exclusif en France et pour la France de *BirdLife International*, la LPO participe à la dynamique de conservation des oiseaux sauvages et des milieux dont ils dépendent animée par Birdlife au niveau européen et mondial. Plus largement, la LPO prend part à une stratégie globale de préservation de la biodiversité.

II. L'éducation à la nature à la LPO

En lien avec ses partenaires, la LPO produit une expertise fiable et reconnue (des études, des résultats, des constats, des expérimentations, des préconisations) qui lui confère une légitimité à engager un mouvement de la société et de ses acteurs pour la protection de la biodiversité.

Cet objectif de **mobilisation citoyenne** se décline en un programme d'éducation à la nature qui nourrit de multiples champs d'intervention éducatifs : environnement et développement durable, transition écologique et solidaire, santé, engagement citoyen...



II. 1. Définition

La LPO promeut une éducation à la nature par la nature, permettant l'acquisition de connaissances sur le monde vivant et contribuant à construire une société plus respectueuse des écosystèmes et des cycles naturels. L'oiseau, indicateur sensible de l'état de la biodiversité et de ses écosystèmes est le fil conducteur de cette évolution.

II. 2. L'éthique

La LPO s'adresse à tous les publics. Elle veille à :

- ✓ respecter la quiétude du milieu naturel et des espèces qui l'habitent ;
- ✓ construire son discours sur une objectivité scientifique en évitant toute forme de prosélytisme.

Une charte éthique, prochainement adossée à ce projet éducatif et proposant un ensemble de recommandations sur la manipulation du vivant est en cours d'élaboration.

II. 3. Les objectifs éducatifs

Les objectifs éducatifs de la LPO contribuent à une prise de conscience individuelle et collective concernant les enjeux liés à l'érosion de la biodiversité :

- ✓ éduquer pour partager un savoir, un savoir-faire et un savoir-être pour protéger la biodiversité ;
- ✓ impliquer pour engager et susciter l'envie de transmettre et d'agir ;
- ✓ former pour transmettre des compétences ;
- ✓ accompagner pour faire évoluer les pratiques et donner les clés ;
- ✓ mobiliser le plus largement possible pour permettre à tous les publics d'agir ;
- ✓ donner les clés de la contemplation dans la nature plutôt que l'interventionnisme.

II. 4. Les grands principes pédagogiques

La démarche pédagogique de la LPO consiste à traduire les résultats de ses études, de ses découvertes et de ses connaissances en activités éducatives de découverte accessibles à tous les publics.

Elle se veut la plus **transversale** possible. L'intention pédagogique est systématiquement questionnée lors de la mise œuvre de nos projets et constitue un axe de développement essentiel à développer.

Elle est également **partenariale**. La LPO collabore avec l'ensemble de ses partenaires, structures publiques (État, collectivités...) comme privées (autres associations, entreprises...), et des acteurs de l'éducation pour enrichir ses projets.

Elle se veut la plus **large et inclusive possible**. Pour cela, la LPO adopte un mode proactif pour aller au-devant de toutes les situations et de toute la diversité des acteurs de la transition écologique. Elle favorise notamment toutes les formes et initiatives permettant l'accès à la nature aux publics fragiles.

Enfin la démarche pédagogique de la LPO repose sur **l'innovation** et s'enrichit de la recherche constante de nouveaux sujets de sensibilisation, de nouvelles méthodes pédagogiques, de nouvelles approches et de la mutualisation de ces sujets d'innovation au sein du réseau.



II. 5. Les publics sensibilisés

Grâce à des offres variées et adaptées, la LPO peut intervenir auprès d'un large public. Elle apporte une attention particulière à rester la plus ouverte et la plus accessible possible à tous les interlocuteurs, y compris les publics les plus éloignés de son objet social.

• Éducation scolaire/formation (professionnelle, continue et diplômante) :

- ✓ petite enfance : crèche et maternelle ;
- ✓ scolaires : du primaire aux études supérieures ;
- ✓ adultes en formation : enseignants en formation, salariés, animateurs sportifs et socioculturels, bénévoles associatifs, etc ;
- ✓ personnes retraitées.

• Temps de loisirs (culture, sport, tourisme) :

- ✓ grand public : familles, individuels ;
- ✓ touristes : locaux ou ponctuels ;
- ✓ pratiquants de sports de pleine nature ;
- ✓ jeunes hors scolaires des centres d'accueil de jeunesse avec ou sans hébergement, des maisons de quartier, des Centres Communaux d'Actions Sociales, des centres sociaux, des Maisons des Jeunes et de la Culture, des groupes jeunes, des comités d'entreprises ou d'associations, des chantiers de jeunes, des conseils municipaux d'enfants, etc.

• Accompagnement des acteurs de la transition écologique :

- ✓ territoires : élus (commissions, conseils...), groupes de citoyens, mouvements de consommateurs, habitants, techniciens, etc ;
- ✓ entreprises : salariés, comités d'entreprises, clients, etc ;
- ✓ professionnels de l'environnement, du monde agricole, de l'éducation nationale, de l'éducation populaire, du tourisme, de la défense, des services vétérinaires, du patrimoine, etc.

• Publics spécifiques :

- ✓ en difficulté sociale, en insertion, en milieu carcéral ;
- ✓ en situation de handicap ;
- ✓ personnes âgées et personnes en soins, etc.

Grâce à des offres variées et adaptées, la LPO peut intervenir auprès d'un large public.

II. 6. La méthode

La LPO s'adapte, avant tout, à son public mais également au tissu social et économique du territoire en s'appuyant sur les milieux naturels qui le composent ainsi que sur une rencontre réelle et émotionnelle avec ceux-ci.

Sa méthode consiste à :

- ✓ orchestrer les conditions d'une découverte, d'une rencontre respectueuse des milieux de vie et de leurs occupants ;
- ✓ immerger le participant dans le milieu naturel, favoriser le contact, lui apprendre à observer ;
- ✓ susciter l'envie, l'émerveillement, l'empathie et la curiosité vis-à-vis de la nature ;
- ✓ favoriser une prise de conscience et développer chez chacun la capacité d'évaluation de ses actes et l'envie d'agir ;
- ✓ développer une démarche scientifique basée sur l'expérimentation ;
- ✓ mettre les générations et les situations en lien pour favoriser l'apprentissage et la transmission ;
- ✓ s'appuyer sur l'échelle territoriale pour la mise en réseau des partenaires et pour répondre aux besoins d'accompagnement des acteurs de ces espaces vivants ;
- ✓ privilégier des pédagogies *actives* et de *projets*, dont les publics sont acteurs à travers des activités animées en petits groupes ;
- ✓ privilégier des *projets pédagogiques* qui s'inscrivent dans la durée ;
- ✓ lier les projets pédagogiques avec les programmes de l'Éducation Nationale, dès lors qu'ils s'adressent au public scolaire ;
- ✓ proposer les activités pédagogiques sous divers aspects : atelier, sortie nature, visite guidée sur le terrain, rencontre, conférence, formation, *dispositifs participatifs* (dont *sciences participatives*), outils numériques ;
- ✓ diversifier les approches pédagogiques (sensibles, artistiques, patrimoniales, collaboratives...) ;
- ✓ aller au-devant du public par des techniques comme le maraudage pédagogique...

Le tout avec bienveillance et en restant vigilant à la mise en sécurité d'autrui, physique comme affective.

Les actions de sensibilisation peuvent également prendre la forme d'interventions ponctuelles. Par ailleurs, la LPO dispose de sites d'accueil et d'outils performants à diffusion large : expositions, mallettes et dossiers pédagogiques, diaporamas, fiches techniques d'activités, etc.



La LPO soutient une transition écologique dans laquelle le respect de la biodiversité joue une place centrale.

II. 7. Les thèmes d'éducation

Afin de permettre à l'ensemble de son réseau de balayer les situations d'éducation cohérentes avec ses missions et son objet social, la LPO propose des actions d'éducation à l'environnement dans les thématiques suivantes :

1) Connaissance et conservation du patrimoine naturel

Historiquement, la LPO a placé l'Oiseau au centre de ses actions de connaissance et de protection. Depuis 2012, elle a fait évoluer son objet social et sensibilise à l'ensemble de la biodiversité, de ses écosystèmes et des espèces qui les habitent.

- Les différents milieux naturels (espaces naturels protégés, zones humides, forêt, milieu marin ou montagneux, milieu urbain...)
- Les différentes espèces (oiseaux, mammifères, insectes, reptiles, amphibiens, flore...)

2) Cohabitation avec la vie sauvage

Une des missions historique et fondatrice de la LPO est de venir en aide à la faune sauvage en détresse. Il s'agit de soigner, mais également, en amont, d'éduquer à une meilleure prévention des causes de cette détresse. Par conséquent, elle sensibilise à vivre en harmonie avec elle.

- Faune sauvage en détresse
- Médiation faune sauvage (conseil)
- Refuges LPO, jardins écologiques
- Biodiversité et patrimoine bâti...

3) Influence de l'être humain sur son environnement

La LPO soutient une transition écologique dans laquelle le respect de la biodiversité joue une place centrale. Elle contribue à éduquer aux solutions favorisant un développement soutenable et respectueux des générations futures.

- Trafic d'espèces / Respect des réglementations
- Agriculture
- Aménagement du territoire (artificialisation des milieux, nature en ville...)
- Dérèglement climatique
- Développement durable
- Santé et biodiversité
- Pollution (déchets plastiques...)

II. 8. Les moyens mis en œuvre

II. 8.1. Des compétences

La LPO s'appuie sur les métiers identifiés dans son référentiel des métiers.

Le **projet éducatif** est mis en œuvre en priorité par « ceux dont c'est le métier » c'est-à-dire les métiers de l'éducation (animateurs, coordinateurs et responsables pédagogiques, éducateurs nature, formateurs...). Pour cela, la LPO recrute divers profils allant du BPJEPS au master. Ses salariés en éducation possèdent des connaissances naturalistes, écologiques et pédagogiques et sont formés aux règles de sécurité pour l'accompagnement du public.

Ce projet éducatif est également mis en œuvre par « ceux qui en font dans leur métier » (animateurs Natura 2000, chargés de vie associative, conservateurs de sites naturels, chargés de communication...).

En complément des équipes salariées, le projet éducatif est porté par des intervenants bénévoles, tous compétents dans le domaine de l'environnement, de la pédagogie, et formés à l'encadrement de groupes.

L'ensemble de ces acteurs de l'éducation constitue la **sphère éducative LPO**.

II. 8.2. Une coordination nationale

Par le biais d'une coordination nationale Éducation, La LPO France agit en synergie avec les associations locales, les délégations territoriales, les groupes locaux et plus largement avec la sphère éducative LPO.

Elle s'appuie sur cette diversité de représentations pour mettre en lien, mutualiser, établir des passerelles, enrichir les formules et programmes d'interventions et devenir force de proposition en réseau à tous les niveaux. Elle repose également sur un ensemble de **coordinateurs pédagogiques régionaux** pour porter les réflexions stratégiques et l'animation des réseaux territoriaux.

La LPO France anime la sphère éducative LPO en organisant des séminaires, des rencontres, des formations sur l'éducation à la nature pour l'ensemble de son réseau.

Elle déploie et coordonne des **projets d'animation** nationaux déclinés dans les territoires.

Elle gère un fonds national d'outils pédagogiques performants à diffusion large : expositions, mallettes et dossiers pédagogiques, diaporamas, fiches techniques d'activités, qu'elle mutualise et met à disposition de ses animateurs salariés et bénévoles.

Par ailleurs, la LPO s'implique dans plusieurs réseaux d'éducation à l'environnement comme le FRENE (le réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement) et le Collectif Français pour l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) au niveau national et les GRAINE au niveau territorial.

*La LPO entend défendre l'éducation
à l'environnement et lui donner la place
qu'elle mérite dans les politiques publiques.*

II. 8.3. Des agréments

La LPO est agréée « association de protection de l'environnement ».

Elle bénéficie de l'agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public de l'Éducation nationale. Elle apporte son concours à l'enseignement public en intervenant dans les écoles pendant le temps scolaire, en venant en appui aux activités d'enseignement.

La LPO est également agréée « Jeunesse et Éducation populaire ». L'éducation populaire permet d'offrir l'accès à la connaissance pour tous, en dehors de l'éducation principale et pendant les temps de loisirs, pour permettre à chacun de devenir citoyen.

La LPO France est enregistrée en tant que prestataire de formation sous le N° 75170226717 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine.

Enfin, elle bénéficie de l'agrément au titre de l'engagement de Service Civique, ce qui lui permet d'accueillir de jeunes volontaires prêts à s'investir pour faire connaître ses actions et ses valeurs auprès d'un large public.

II. 8.4. Une stratégie

Le projet éducatif de la LPO est :

- ✓ inscrit dans son plan stratégique quinquennal ;
- ✓ décliné en projets pédagogiques, en projets d'animation et en **projets d'activité** ;
- ✓ communiqué au réseau Éducation en transmettant à chaque nouveau membre un exemplaire et en rappelant son existence lors de chaque moment collectif lié à l'Éducation ;
- ✓ évalué qualitativement et quantitativement grâce à un bilan annuel ;
- ✓ actualisé dès que nécessaire ;
- ✓ communiqué aux partenaires ;
- ✓ rendu public.

La LPO entend défendre l'éducation à l'environnement et lui donner la place qu'elle mérite dans les politiques publiques.



GLOSSAIRE

↳ **Birdlife International** est une organisation non gouvernementale (ONG), d'envergure internationale, à vocation de protection de la nature et des oiseaux en particulier. Elle est aujourd'hui la plus importante alliance d'ONG œuvrant pour la protection de la nature dans le monde : le réseau rassemble plus de 110 associations nationales dans 6 régions du monde.

↳ **Le coordinateur pédagogique régional** est un membre du réseau Éducation de la LPO choisi par les autres membres de sa région. Il alimente la réflexion stratégique sur les actions d'éducation de la LPO. Il est l'interlocuteur « Éducation » privilégié dans les régions et il anime et dynamise le réseau régional en articulation avec la coordination nationale de la LPO France.

↳ **Dispositifs participatifs** : dispositif proposant un engagement volontaire ou obligatoire de personnes ordinaires en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté.

↳ **Mobilisation citoyenne** : action de rassembler des citoyens, avec leurs compétences, leurs intérêts et leurs valeurs, autour de projets ou de causes communes, qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie et au développement harmonieux de toute la communauté.

↳ **Pédagogie active** : rend l'élève acteur de ses apprentissages afin qu'il construise ses savoirs à travers des situations de recherche.

↳ **Pédagogie de projet** : pratique de pédagogie active qui permet de générer des apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète. Le projet peut être individuel ou collectif.

↳ **Le projet éducatif** traduit l'engagement de l'association, ses priorités, ses principes éducatifs. Il définit le sens de ses actions. Il fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Il est formalisé par un document.

↳ **Le projet pédagogique** ne peut exister sans le projet éducatif, il décline dans nos pratiques les intentions de celui-ci. Il aide à construire les démarches pédagogiques précisant l'implication de la LPO sur des grands thèmes ou sur des sites d'accueil.

↳ **Le projet d'animation** est élaboré sur la base du projet pédagogique. Il se compose d'un ensemble d'activités cohérentes organisées autour d'un thème central et précise les objectifs et les moyens généraux à mobiliser pour sa mise en œuvre.

↳ **Le projet d'activités** est élaboré à partir du cadre fixé par le projet d'animation. Il précise de manière concrète le fonctionnement d'une activité.

↳ **Sciences participatives** : formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques-professionnels - qu'il s'agisse d'individus ou de groupes - participent de façon active et délibérée.

↳ **Sphère éducative LPO** : ensemble des métiers et compétences à la LPO amenées à mettre en place ou à coordonner la mise en place d'actions de sensibilisation.